

**LE JOUR, 1950
12 SEPTEMBRE 1950**

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Il est normal que, dès à présent, le peuple libanais se prépare aux élections qui viennent. Dès l'instant qu'on espère que ces élections seront différentes des autres, il est juste d'y réfléchir à temps.

En somme, que veut-on ? Que les élections soient des élections, que la fiction disparaisse, que l'illusion cesse, que le bulletin de vote déposé dans l'urne, par l'électeur, ait un sens et qu'il signifie quelque chose d'honnête et de sincère. Qu'est-ce, en effet, que des élections que l'on truque et un scrutin que l'on déshonore ? C'est humilier beaucoup plus un peuple de tricher avec lui en biseautant les cartes que de lui ôter le droit de vote. Et la tyrannie qui supprime, de toute force, le choix, vaut encore mieux que l'offense qui fait de ce choix une imposture.

Il y a toutes les raisons pour que les élections au Liban soient libres et qu'elles soient propres. **L'usage de la liberté sera sans doute inégal.** Nous connaissons tous des secteurs de notre territoire où la liberté restera un vain mot. Mais il faudra du temps pour corriger cela et de la bonne volonté sans doute. Ce qui importe, l'essentiel, ce n'est pas de tenter de supprimer, d'un trait de plume, l'asservissement de quelques agglomérations d'esclaves, c'est de permettre aux civilisés, aux hommes libres d'user de leur droit et de faire leur devoir, en attendant qu'on enseigne cela aux autres.

On demande au Gouvernement de se comporter en honnête homme. Est-ce trop lui demander ? On désire qu'il donne l'exemple de la probité politique et sociale ? Est-ce trop exiger de lui quand il a la responsabilité de la vie morale d'un peuple ?

Le passé, nul ne l'ignore, a multiplié les abus. Depuis trente ans, le tripotage est la règle. Il faut se persuader que le Liban mérite, un autre sort, que ce pays est une république de libres citoyens et qu'il faut que la République libanaise mérite de plus en plus ce nom.

Une république (doit-on le rappeler ?), est un Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui et pour un temps déterminé. Une république c'est aussi la chose publique. Il est temps que la chose publique se confonde moins chez nous avec les intérêts privés, de même qu'il est temps que les représentants du peuple soient un peu plus représentants de la nation.

Pour la bonne marche de nos affaires, **rappelons une fois de plus le grand exemple des Suisses. Honnêteté, simplicité, civisme, c'est à dire respect de soi-même, respect du peuple et respect de la loi.**

Nous n'en voulons pas davantage.

